

## Consultation publique, relayée de SEA SHEPHERD France

### **L'État français lance une consultation publique pour savoir si OUI ou NON, IL FAUT TUER LES REQUINS JUSQU'AU COEUR DE LA RÉSERVE MARINE DE L'ILE DE LA RÉUNION.**

Le Conseil Scientifique de la Réserve a d'ores et déjà rendu un avis NÉGATIF et dénonce une pêche potentiellement dangereuse pour les "usagers de la mer", dangereuse pour l'écosystème marin local et inefficace à réduire le risque d'accident.

D'un point de vue éthique et écologique, rien ne saurait justifier que l'on continue à massacrer inutilement des espèces qui sont déjà "quasi menacées" (requins tigre et requins bouledogue) pour satisfaire aux exigences d'une poignée de personnes qui confondent l'océan - milieu sauvage par excellence et patrimoine commun - avec leur terrain de jeu privatif.

EXPRIMEZ VOUS EN MASSE à l'adresse suivante: [dm-soi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dm-soi@developpement-durable.gouv.fr)

### **Objet du mail : Consultation publique sur le projet d'arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 15/07/2008 réglementant l'exercice de la pêche maritime.**

Madame, Monsieur,

La Préfecture de la Réunion mène jusqu'au 28 février 2017 une consultation publique afin de connaître l'opinion des citoyens sur le projet d'arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 15 juillet 2008 réglementant l'exercice de la pêche maritime professionnelle dans les eaux du département de La Réunion, concernant l'ouverture d'un secteur de pêche professionnelle supplémentaire à Boucan Canot pour une superficie de 1,28 hectares.

Nous souhaitons vous exprimer notre totale opposition à ce projet conformément à l'avis du Conseil Scientifique de la Réserve. Il nous paraît nécessaire que la Réserve Nationale Marine de la Réunion doit pouvoir poursuivre ses missions de protection et de sauvegarde de l'écosystème auxquelles elle est destinée, sans que soient remis en cause les espaces de protection renforcée qui doivent demeurer des aires de tranquillité et de paix pour le récif et sa faune.

Concernant la place des requins dans l'écosystème de la Réunion, nous avons rencontré des réunionnais à Annemasse : ils nous ont rappelé que le bon sens est de ne pas importuner ces animaux dans leur milieu. C'est le meilleur moyen d'éviter tout accident.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à ce message,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Pour Oïkos Kaï Bios

la présidente

<http://www.oikoskaibios.com/>



Association OÏKOS KAÏ BIOS Patrimoine Nature et Vie  
1, place de la Libération  
Passage Bleu  
74100 ANNEMASSE